



Contrepartie au travail le dimanche

Par **victor10**, le **27/02/2012 à 09:50**

Bonjour,rrnrnJ'aimerais avoir quelques renseignements au sujet du travail le dimanche.rrnrnIl est prévu que je travaille pendant la saison estivale dans un parc d'attraction et bien évidemment tous les Week-end du mois d'Avril au mois de Novembre seront travaillés. J'aurais aimé savoir si le travail des dimanches me donne droit à des contreparties (majoration salaire ou repos compensateur)?rrnrnMerci d'avance de vos réponses

Par **pat76**, le **28/02/2012 à 18:18**

BonjourrrnrnC'est un contrat saisonnier que vous allez signer?rrnrnLes jours de travail et de repos seront précisés sur le contrat?